



Concours de nouvelles

Règlement 2015

Art.1

Le Pôle Culturel et la médiathèque de Phalempin organisent le 1^{er} **Concours de Nouvelles policières**, ouvert à tous à partir de 15 ans sans condition de résidence. Présidé par le romancier Franck Thilliez, il sera clos le 3 avril 2015. Chaque participant ne peut présenter qu'un seul texte.

Les membres du jury ainsi que leurs enfants ne peuvent concourir.

Ce concours comporte deux catégories distinctes :

- Catégorie ados pour les participants âgés de 14 ans révolus à 18 ans à la date limite du dépôt des textes (3 avril 2015).
- Catégorie adultes pour les participants dont l'âge excédera 18 ans à cette même date.

Art.2

Les participants au concours devront rédiger une nouvelle inédite commençant obligatoirement par le texte de Franck Thilliez ci-dessous :

« Le glissement de l'eau contre les rochers, juste là. Un cri de rapace plus lointain, repris en écho par les parois abruptes des gorges. Bruit de verre brisé, aussi, lorsque Léa bascule sa tête sur le côté. Des débris de vitres en miettes glissent dans son cou, ses cheveux, le long de ses cuisses fines et bronzées. Elle en a même sur les lèvres.

Ouvrir les yeux demande un terrible effort. Son monde, autour, se résume à un cube de tôle repliée, de plastiques déchiquetés. Les airbags ont explosé. La géométrie intérieure de l'habitacle automobile ressemble à une figure improbable, un monde d'arêtes et de creux dans lequel il aurait été impossible de faire entrer un être humain. Sauf que là, les êtres humains étaient déjà à l'intérieur. »

Rappelons qu'une nouvelle est une fiction généralement brève et intense présentant des personnages peu nombreux qui réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle comporte impérativement un titre qui donne du sens à l'intrigue. Elle se termine par une chute originale et déroutante qui respecte cependant la cohérence du récit. Il n'y a pas de place pour de longues descriptions, digressions philosophiques ou analyse et introspection psychologique.

Art.3

Les textes, à raison d'un seul par auteur, devront être dactylographiés à interligne simple, police ARIAL, caractère 12.

Ils devront être présentés sur des feuillets de format A4 (21cmx29,7cm) uniquement au recto et comporteront un maximum de 4 pages.

La qualité du texte exige des constructions grammaticales correctes, une bonne orthographe et une ponctuation soignée : éléments indispensables au plaisir du lecteur !

Art.4

Les textes devront être remis ou envoyés à la Médiathèque de Phalempin 6 rue Léon Blum 59133 Phalempin (date limite de réception vendredi 3 avril 2015).

Chaque participant précisera son prénom, nom, date de naissance, adresse postale, adresse électronique et le titre de sa création sur un feuillet séparé placé dans une enveloppe cachetée et vierge placée à l'intérieur de la première afin de préserver l'anonymat.

Un candidat mineur ne peut participer que s'il a l'accord de ses parents.

La participation à ce concours est gratuite.

Art.5

Les textes seront présentés à Franck Thilliez, le président du jury.

Ce jury se réunira sous sa présidence pour établir le classement. En cas d'ex aequo, la décision finale appartiendra au président du jury.

Les résultats du concours seront annoncés le 22 mai 2015 au cours de la cérémonie de remise des prix organisée à cet effet.

Des lots récompenseront les nouvelles primées.

Les lauréats autorisent gracieusement l'éventuelle publication de leur nouvelle dans des journaux ou un livret, et l'utilisation de leur identité et leur photo dans les communiqués à la presse.

Talon à rendre au moment de l'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Ville :

N° de tel :

Courriel :

S'inscrit pour l'écriture de la nouvelle policière.

S'inscrit pour les 6 séances d'écriture qui auront lieu à la médiathèque de Phalempin de janvier à avril 2015. Participation à l'atelier : 20 €. OUI NON

Fait à Phalempin, le -----

Signature